



Pêche française : victime collatérale des vrais enjeux des océans

La pêche française traverse une période décisive. Alors que 300 navires du golfe de Gascogne ont été contraints de rester à quai pendant un mois, une nouvelle offensive des ONG vise à interdire le chalutage dans les Aires Marines Protégées (AMP). Ludovic Le Roux, Président de *Les Pêcheurs de Bretagne*, première organisation de producteurs de France, appelle les élus à se mobiliser.

Un secteur injustement désigné comme coupable

Depuis trente ans, la pêche française a profondément évolué : quotas stricts, progrès techniques, sélectivité accrue. Ces efforts ont porté leurs fruits : les stocks de poissons se portent mieux. Pourtant, face à la pollution terrestre, au réchauffement climatique, à l'exploitation des fonds marins et au transport maritime, seule la pêche est systématiquement pointée du doigt.

L'exemple du golfe de Gascogne l'illustre : en 2024 après un mois d'interdiction de pêche, les échouages de dauphins sont restés similaires à ceux des années précédentes, sans fermeture. Cela démontre qu'il existe d'autres causes de mortalité, encore trop peu étudiées. Pourtant, la fermeture est reconduite cette année et le sera de nouveau en 2026, sans analyse scientifique approfondie.

Nous voulons être acteurs de la gestion de nos activités. Nous l'avons prouvé à travers plusieurs initiatives, comme notre implication dans les programmes scientifiques visant à réduire les captures accidentelles. Cette concertation doit être la règle, pas l'exception.

UNOC et la nouvelle offensive contre la pêche

À l'approche de la Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC) à Nice, certaines ONG multiplient les attaques, insinuant que la France serait illégitime à accueillir un tel événement. Quoi que la France fasse, elle serait toujours en retard, toujours en faute. Plutôt que d'aborder les véritables enjeux – pollution, réchauffement climatique, destruction des habitats marins – elles concentrent leurs critiques sur la pêche, en demandant l'interdiction du chalutage dans les Aires Marines Protégées.

Une AMP n'est pas un sanctuaire absolu. Certaines protègent des oiseaux, d'autres des écosystèmes spécifiques, sans lien avec la pêche. En Bretagne, le parc naturel marin d'Iroise prouve qu'une gestion intelligente est possible : professionnels, scientifiques et ONG y travaillent ensemble, garantissant une ressource préservée et une activité durable.

Nous sommes au cœur de cette gestion : le point de la pyramide inversée. Si nous disparaissions, c'est l'ensemble de l'édifice – des ports aux filières locales – qui s'effondre.

Un appel aux élus : défendez la pêche française

Ne laissons pas les ONG culpabiliser la France en permanence sur ce qu'elle ne ferait pas, sans jamais reconnaître tout ce qu'elle accomplit. La pêche française est un modèle de gestion durable et responsable, loin des caricatures qui lui sont opposées. Pourtant, à l'UNOC, notre filière pêche risque d'être mise en accusation au lieu d'être reconnue comme un exemple.

Nous appelons les élus, en particulier ceux des territoires littoraux, à se mobiliser. Défendre la pêche française, c'est protéger des milliers d'emplois, l'avenir de nos ports et une alimentation durable.

Ne laissons pas des décisions dogmatiques fragiliser un secteur essentiel. L'avenir de la pêche française se joue maintenant. Engageons-nous pour une gestion équilibrée des océans, basée sur la science et la concertation, pas sur des interdictions aveugles.



Ludovic LE ROUX,

Président de *Les Pêcheurs de Bretagne*

Les Pêcheurs de Bretagne

QUIMPER

Tel.+33(0) 2 98 10 11 11

7, rue Félix Le Dantec
29000 Quimper

SA coopérative maritime

LORIENT

Tel. +33(0) 2 97 37 31 11

6, rue Alphonse Rio
56100 Lorient

RCS Quimper 400 121 786

www.pecheursdebretagne.eu
op@pecheursdebretagne.eu

APE : 8299Z

